

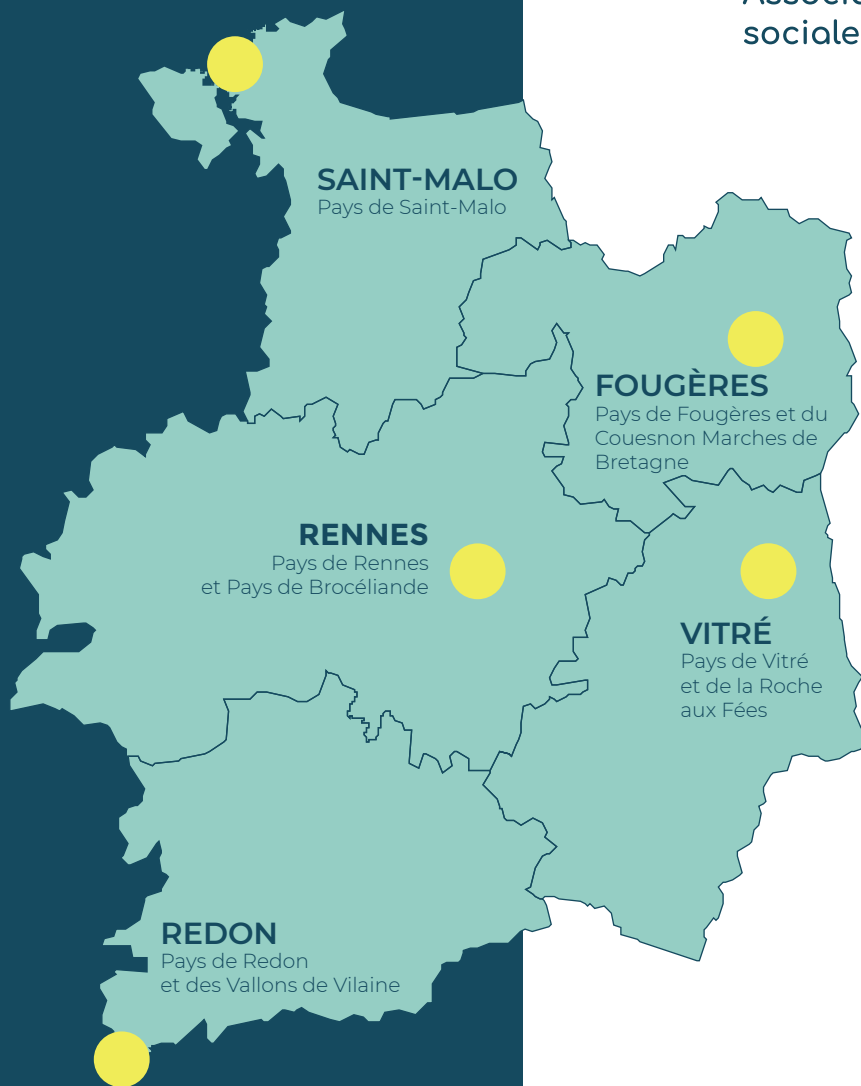
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

2020



Association pour l'action
sociale et éducative



21,5 M€

DE BUDGET
TOTAL

Association
créée en

1970

22

administrateurs

7

membres

390

salariés répartis
sur

9

sites dont

4

à Rennes

2

à Saint-Malo

11

activités

Rapport d'activité 2022




Sur le département d'Ille-et-Vilaine

5 000
enfants

4 500
adultes

suivis en 2022 par les services
Enfance Famille (MEP, AEMO, AED, AER,
AGBF, EEC, Espace de Rencontre)

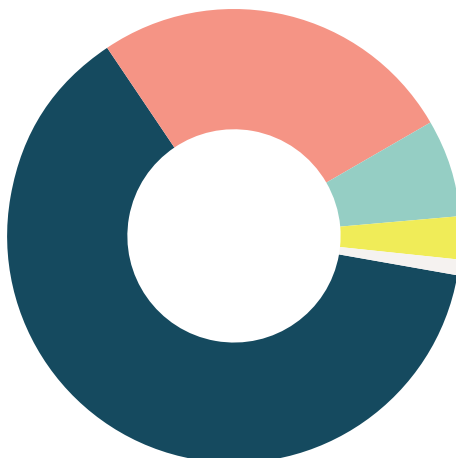
bénéficiant en 2022 de protection ou
d'accompagnement (PJM, MAJ, MASP,
SAVS, Accueil Familial, ASLL, ISP)

 ENFANCE / FAMILLE	 SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL	 PROTECTION JURIDIQUE
MESURES CONTRACTUELLES	MESURES CONTRACTUELLES	
Évaluation éducative contractuelle EEC	Services d'accompagnement à la vie sociale SAVS	Sauvegarde de justice Curatelle / Tutelle / Mesure Ad hoc MJPM
Mesure éducative personnalisée MEP	Accompagnement social lié au logement ASLL	Mesure d'accompagnement judiciaire MAJ
MESURES JUDICIAIRES		
Action éducative en milieu ouvert AEMO	Mesure d'accompagnement social personnalisé MASP AVEC GESTION	
Mesure éducative personnalisée MEP	Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées	
Aide à la gestion du budget familial AGBF	Action « Parcours en mouvement'S » PEM'S	
Espace rencontre Enfants Parents EREP	Point Conseil Budget PCB	
ANIMATION ET PARTICIPATION AU PILOTAGE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION « CAP SANTÉ MENTALE »		
Fondé à parité avec le CHGR, sa finalité est de déployer des actions pour l'inclusion des personnes en difficultés psychiques		
MEMBRE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL « UN CHEZ SOI D'ABORD »		
A pour but de faciliter l'accès à un logement des personnes à la rue présentant des troubles psychiques sévères		

Rapport d'activité 2022

Les financeurs de l'APASE

63%
Conseil
départemental 35



27% Direction
de la Cohésion Sociale

6% Participation
des majeurs protégés

3% CAF

1% Autres

Les valeurs de l'APASE et ses principes

L'association développe des services d'intérêt général et d'utilité sociale dans les champs social et médico-social afin de contribuer à **protéger, éduquer, accompagner et favoriser l'inclusion.**

Ces services visent à :

- Assurer aux enfants une éducation et des conditions de vie permettant leur épanouissement en favorisant autant que possible le maintien auprès de leur(s) parent(s).
- Soutenir l'intégration sociale des familles.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, ainsi que l'autonomie de personnes adultes en grandes difficultés.
- Garantir les droits, les intérêts et les choix d'adultes souffrant de difficultés psychiques.
- Proposer des formes d'hébergement temporaire dans le cadre des actions éducatives ou de l'accueil familial pour adultes en situation de handicap.

Dans une préoccupation éthique, l'APASE souhaite prolonger ces valeurs sociétales :

Un engagement conjuguant éthique et responsabilité :

- Une attention permanente à notre mission de protection
- La valorisation de la responsabilité sur la base de délégations explicites
- La mobilisation de ressources pour le soutien aux professionnels
- La loi et son sens comme fondement pour l'action
- L'optimisation de l'utilisation des fonds publics

La considération de l'usager :

- La valorisation de ses capacités et compétences comme conviction
- L'empathie comme ressort
- Sa responsabilisation comme voie
- L'inclusion, l'autonomie et la citoyenneté comme perspectives

Le travail d'équipe comme ressource pour une qualité des interventions

La prise en compte d'une complexité des fonctionnements humains incompatible avec une prédictibilité rationnelle des comportements

L'acceptation du risque comme composante des trajectoires de vie.

En savoir + Retrouver le projet associatif et les orientations stratégiques 2020-2025 sur le site Internet www.apase.org

Rapport d'activité 2022



Association pour l'action
sociale et éducative

SOMMAIRE

- 6 **Temps forts**
- 8 **Orientations stratégiques**
- 9 **Vie associative**
- 10 **Mesures exercées en 2022**
- 11 **Activité Enfance Famille**
- 14 **Activité Protection juridique**
- 16 **Activités sociales et
médico-sociales**

- 18 **Antennes de Rennes**
Enfance Famille
Sociale et Médico-Sociale
Protection Juridique
- 24 **Antenne de Saint-Malo**
- 26 **Antenne de Redon**
- 28 **Antenne de Fougères**
- 29 **Antenne de Vitré**

- 30 **Qualité**
- 31 **Données sociales**
- 32 **Données financières**
- 33 **Conseil d'administration**
- 34 **Organigramme**

Parmi les temps forts de 2022

Janvier



— Rencontre avec Christiane TAUBIRA, ancienne Garde des Sceaux, sur l'antenne rennaise Enfance Famille afin de lui présenter les réalités de travail des professionnels de la protection de l'enfance en milieu ouvert et leur capacité d'innovation à travers un projet expérimental de soutien à la parentalité par des « tiers solidaires »

— Premiers accueils en appartement de personnes jusqu'alors sans abri dans le cadre du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Un chez soi d'abord » auquel l'APASE contribue



Février



— Rencontre d'administrateurs et de salariés de l'APASE et de l'ATI avec les députés et les sénateurs pour les alerter sur les enjeux de la protection juridique des majeurs vulnérables, la reconnaissance du statut des mandataires judiciaires et l'attractivité de la profession de mandataire judiciaire - ici avec Claudia ROUAUX, Députée de la 3^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine

Mars

— Validation par le Conseil d'Administration du projet de service Accueil Familial en présence de professionnels, de personnes accueillantes et de personnes accueillies

Mai



— Séminaire « Participation et pouvoir d'agir : pour sortir de l'alibi – 20 ans après la loi 2002 » avec les administrateurs et des salariés de l'APASE, point d'orgue d'une « Semaine de la participation » organisée sur les antennes

— Déploiement du nouveau logiciel métier en protection juridique « Proxima »

Rapport d'activité 2022

Juin

— Changement d'identité graphique de l'association : modernité, continuité et lisibilité



— 42^{ème} Assises du CNAEMO au Touquet : une importante délégation de l'APASE a participé aux assises du CNAEMO au regard de la thématique au cœur du projet de l'association « Pour un réel pouvoir d'agir des personnes accompagnées »... et pour prendre le pouls de ces assises nationales avant d'organiser l'accueil des congressistes en 2023 à Saint-Malo

Novembre



— Participation d'enfants accompagnés par l'antenne rennais Enfance Famille au tournoi de foot de l'enfance organisé par la CNAPE à Paris

— Election des représentants du personnel au Conseil Social et Economique (CSE) pour un mandat de 4 ans

Septembre



— **GUINGUETTE À BOURGONNETTE**
Événement festif organisé par les salariés et les personnes accompagnées par l'antenne sociale et médico-sociale de Rennes

Décembre

— Entrée en vigueur du nouvel accord sur le statut collectif applicable à l'APASE

Orientations stratégiques 2020 - 2025 : les réalisations 2022

Axe 1

Une association de solidarité engagée et ouverte

- Adhésion à la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant). Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté
- Candidature conjointe ARASS / APASE pour l'organisation des Assises du CNAEMO en 2023 à Saint-Malo validée par les instances nationales du CNAEMO
- Réélection de l'APASE au Conseil d'administration de la FNAT (Fédération Nationale des Associations de Tutelle) et réélection de la Directrice générale au Bureau de la Fédération
- Lancement du GCSMS « Un chez soi d'abord » : appartement de coordination thérapeutique pour personnes à la rue, souffrant de troubles psychiques sévères et désireuses d'un logement. En partenariat avec la SEA 35, Espoir 35, AIVS-ALFADI et le CHGR
- Consolidation du trépied « Protection juridique / Social et Médico-Social et Enfance Famille » : mise en place d'un audit relatif à l'action « Parcours en Mouvement'S » au bénéfice de l'inclusion socio-professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques

Axe 2

Une association qui soutient le pouvoir d'agir des personnes

- Modification du fonctionnement de la Commission Aides Financières avec l'invitation systématique des personnes concernées

- Déploiement d'un cycle de formation à destination des professionnels sur « l'approche centrée solution »
- Organisation d'une semaine de la participation et d'un séminaire sur la thématique du développement du pouvoir d'agir

Axe 3

Une association présente et active sur chaque territoire

- Investissement dans de nouveaux locaux accessibles et adaptés à Fougères, en plein cœur de ville



- Poursuite des expérimentations en Enfance Famille sur les territoires de Saint-Malo, Brocéliande et Vitré dans une logique d'alternative au placement

Axe 4

Une association investie dans l'économie sociale et solidaire

- L'APASE est reconnue d'intérêt général, ouvrant la possibilité de diversifier les modalités de financement
- Négociation d'un premier accord Gestion Prévisionnelle des Parcours Professionnels (GEPP)

Rapport d'activité 2022

La vie associative

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration veille au bon fonctionnement de l'association et décide des orientations stratégiques ; il s'est réuni 4 fois en 2022.

Il est constitué de membres répartis en 3 collèges :

- Personnes morales : CAF (membre fondateur), UDAF 35 et Collectif Handicap 35 (au titre de représentation des personnes accompagnées)
- Personnes qualifiées
- Représentants du personnel de l'APASE

Lors de ces instances, les sujets suivants ont été abordés :

- Préparation de la Semaine de la participation à l'APASE et du séminaire " Participation et pouvoir d'agir : pour sortir de l'alibi " en 2022
- Motion sur la participation suite au rapport d'évaluation interne
- Budgets
- Projet de service Accueil Familial
- Etats généraux de la protection de l'enfance
- Financement Parcours En Mouvement'S (PEM'S)
- Suite mobilisation attractivité des métiers du social et médico-social
- Rencontre ATI/APASE avec les députés et sénateurs du département
- Mise en œuvre du SEGUR, financement et actions en faveur de l'extension des mesures à tous
- Projet immobilier Saint-Malo
- Point GCSMS Un chez soi d'abord
- Préparation négociations des accords d'entreprise
- Adhésion à la CNAPE - Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
- Création d'un poste à la Direction Générale - Directeur.rice des activités et des projets
- Appel à projet Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Réflexion sur la suite du séminaire - Journée associative sur la participation en 2023
- Groupe de travail Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)



Le Bureau

veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, et assure la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées. 9 réunions se sont tenues en 2022.

Les commissions

COMMISSION AIDES FINANCIÈRES

La commission examine des demandes de contributions financières relatives à :

- des dossiers de personnes accompagnées en situation difficile, sous réserve que toutes les autres possibilités aient été sollicitées **> 5 455€ en 2022 pour 12 bénéficiaires principalement pour régulariser des assurances habitation ou responsabilité civile**
- des projets collectifs sous réserve que d'autres sources de financement aient été recherchées en priorité et qu'il s'agisse de projets non pérennes **> 1 000€ en 2022 pour le projet « Guinguette à Bourgonnette »**

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission vient en soutien au Bureau sur la partie organisationnelle et l'animation de la vie associative. Elle prévoit le renouvellement des membres et organise les différents temps associatifs (vœux, Assemblée Générale, journées institutionnelles, etc.). 9 réunions se sont tenues en 2022.

COMMISSION FINANCIÈRE

La commission examine la situation financière de l'association, contribue à la préparation des budgets prévisionnels, prépare les propositions d'affectation de résultats et les décisions du Conseil d'administration quant aux grands investissements. 3 réunions se sont tenues en 2022.

COMMISSION COMMUNICATION

Créée en 2021, la commission organise et met en œuvre la décision du Conseil d'Administration de moderniser l'image de l'APASE et de réfléchir comment bien communiquer auprès des personnes qu'elle accompagne. Elle est composée d'administrateurs, de salariés et de personnes accompagnées.

En 2022, la commission a travaillé sur la refonte du rapport d'activité de l'APASE, afin de le rendre plus attractif et plus accessible. Elle a également étudié le contenu du nouveau site Internet et d'un dépliant de présentation générale de l'association.

Rapport d'activité 2022

Les mesures exercées en 2022

Activité Enfance Famille

	01.01.2022	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVÉES	31.12.2022	+ OU -
Judiciaires ¹	1674	1050	2724	990	1734	+60
Contractuelles ²	692	484	1176	535	641	-51
AGBF	63	37	100	38	62	-1
EEC	31	77	108	66	42	+11
TOTAL³	2460	1648	4108	1629	2479	+19

¹ MEP Judiciaires+AEMO+AER (hors AGBF)

² MEP Contractuelles+AED+AEDR

³ Hors EREP

Activité Protection juridique

	01.01.2022	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVÉES	31.12.2022	+ OU -
MJPM (hors mesures ad' hoc)	3603	269	3872	354	3518	-85
MAJ	5	3	8	3	5	0
TOTAL	3608	272	3880	357	3523	-85

Activités sociales et médico-sociales

	01.01.2022	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVÉES	31.12.2022	+ OU -
MASP	98	41	139	50	89	-9
SAVS	288	39	358	33	294	+6
ASLL	34	11	45	22	23	-11
TOTAL⁴	420	91	542	105	406	-14

⁴ Hors Accueil Familial et ISP



Activité Enfance Famille

Toujours plus d'intervention dans un cadre judiciaire

- Au 31 décembre 2022, baisse des mesures contractuelles (- 7,36% par rapport à 2021) et hausse des mesures judiciaires (+ 3,4 %) ;
- Les levées des MEP (Mesures Educatives Personnalisées) contractuelles sont réparties quasi équitablement entre un motif de « bonne évolution » (26%) et l'orientation vers un signalement à l'autorité judiciaire (27%) ;
- 39,24% des levées des MEP judiciaires bénéficient d'une évolution favorable - les sorties vers le placement concernent 18,51%, dont 5,53% vers un Placement A Domicile (PAD).

Méthodologie de construction du projet de service

Afin de répondre aux enjeux identifiés, et de s'accorder au mieux avec la réalité de terrain et les besoins des familles, cette révision s'est basée sur une méthodologie en plusieurs étapes :

- **Bilan des travaux menés en 2021 par des groupes inter-antennes** (travailleur.se.s sociaux.ales, chef.fe.s de service, psychologues) concernant les interventions en milieu ouvert et la MEP.

- **Appui méthodologique du Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations (CREAI)** en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. L'organisme a employé une méthode qualitative permettant d'enrichir les réflexions précédentes grâce à la participation de personnes accompagnées, de partenaires et de travailleurs sociaux. Ainsi, 19 entretiens ont été menés auprès des familles, et plus spécifiquement 10 entretiens avec des enfants et des jeunes, et 9 entretiens avec des parents. En parallèle, des focus groupe ont eu lieu avec la participation des partenaires et des familles.

A partir des propos recueillis ont été identifiées des thématiques, mises au travail dans la dernière phase méthodologique :

THÉMATIQUES :

- Expression et participation
- Accompagnement à l'autonomie
- Continuité, la fluidité du parcours

GROUPES D'ANIMATION :

- 1^{er} juin : 5 enfants (âgés de 12 à 16 ans) - 5 professionnel.le.s
- 23 juin : 3 parents - 5 professionnel.le.s
- 24 juin : 2 parents - 3 professionnel.le.s

Le croisement de ces données a permis de formuler 6 thématiques qui font l'objet de groupes de travail internes. Cette dernière phase de travail permettra de faire des propositions concrètes quant aux thématiques suivantes :

Rapport d'activité

2022

- Définir les conditions préalables aux temps partagés en présence de la famille, des personnes de confiance, du réseau... ;
- La prise de risque : un élément central de la pratique en milieu ouvert ;
- L'environnement de l'enfant et de sa famille comme ressource ;
- Définir les bases d'un engagement réciproque autour des besoins de l'enfant ;
- Mise en œuvre de la modularité et actions concrètes ;
- Finalités et conditions d'un plateau technique opérant (formel et informel).

L'accompagnement éducatif auprès d'enfants placés chez des Tiers Dignes de Confiance (TDC)

Considérant les réponses de proximité dans le réseau familial et social de l'enfant comme un atout pouvant préserver ses liens d'attachement, l'APASE s'est penchée sur l'ensemble des situations pour lesquelles le mineur était confié à un tiers digne de confiance. Aujourd'hui c'est une centaine d'enfants concernés et des situations révélant des besoins multiples.

QUI SONT LES TDC ?

Les mineurs sont en très grande majorité placés chez un tiers issu de la famille. En premier lieu, ce sont les grands-parents qui sont généralement investis et ensuite, oncle/tante, beau-père ou sœur. Seuls une dizaine de mineurs sont placés chez des TDC issus du réseau hors famille (ami.e, figure d'attachement choisie par l'enfant).

Ces TDC ont été nommés par le juge des enfants dès le démarrage de la mesure éducative ou bien, sont devenus TDC au fur et à mesure de l'exercice éducatif. La plupart des TDC est effectivement nommée quand l'intervention est commencée avec la famille. Cependant, l'examen actuel de ces situations témoigne d'une volonté d'avoir recours au TDC plutôt qu'à un autre type de placement (Famille d'accueil, Maison d'enfants, etc.). L'APASE

salue d'ailleurs l'évolution législative du statut qui désormais, permet de réorienter la situation antérieurement décidée dans un cadre judiciaire vers un contrat administratif.

L'ÂGE DES ENFANTS

Tous les âges sont concernés y compris de très jeunes enfants. Pour certains, il est constaté un accueil sur plusieurs années.

QUELLE EST LA SITUATION DES PARENTS ?

- Incarcération
- Absence d'un des parents de la vie de l'enfant
- Grave problématique de santé
- Décès d'un parent
- Mise en danger grave des enfants

QUELLES ACTIONS ?

Le nombre de situations nécessitant très peu d'intervention du service est quasi inexistant. Le nouveau cadre juridique avec la possibilité qu'offre le tiers administratif devrait permettre de répondre à ces situations (allocation, etc.).

A contrario, certaines décisions n'ont pu perdurer du fait d'extrême tension entre le parent et le TDC ; il est à noter que certaines décisions de nommer un TDC ont pu être prises, malgré le désaccord du parent, notamment lorsque le TDC est une personne de la famille. Le recours au cadre juridique, particulièrement dans le cadre de l'accompagnement éducatif, s'impose lorsque l'enfant est exposé aux fluctuations des relations entre adultes. La décision portée par le juge des enfants vient clarifier le cadre de l'accueil de l'enfant.

Les actions menées sont de nature diverse :

- Travail sur la prise en compte des besoins de l'enfant par les TDC
- Soutien des TDC sur le plan éducatif
- Soutien administratif notamment pendant la première année d'accueil (ouverture des droits, allocation)
- Information sur les contours de la fonction/statut

Rapport d'activité

2022

- Médiatisation des liens intra familiaux (TDC et parents ; aider le TDC à trouver une juste place)
- Organisation des rencontres entre l'enfant et sa fratrie
- Accompagnement du TDC dans ce que l'accueil vient générer au sein de sa propre famille
- Gestion des droits de visite et mise en place d'un calendrier de rencontre entre l'enfant et son ou ses parents

QUELS SONT LES POINTS DE TENSION ?

- Conflit intra-familial (problématique de place entre le parent et le grand-parent, enjeu de pouvoir, parfois renforcé si le parent vit chez ses propres parents)
- La latitude du TDC quant aux actes usuels si absence de délégation partielle d'autorité parentale
- Les droits de visite qui sont à gérer par le grand-parent, celui-ci devant évaluer la situation ponctuelle du parent (notamment refus du droit de visite et d'hébergement si alcoolisation)
- Opposition du TDC à l'accompagnement éducatif

Cet état des lieux sera prolongé en 2023 par le recueil de la parole des Tiers dignes de confiance pour comprendre plus précisément ce qu'il en est de leur expérience.

Favoriser les soutiens en direction des tous petits

L'association s'est dotée progressivement d'éducatrices de jeunes enfants. Leur formation spécifique est un réel apport et contribue au maintien au domicile des tous petits. Ainsi il est constaté une baisse significative du nombre de sorties vers le placement des 0-6 ans entre 2019 et 2021 (81 en 2019 contre 38 en 2021), qui est expliquée en partie par l'apport de ce métier, tant du point de vue de l'accompagnement mis en œuvre, que de l'intérêt qu'il représente au sein des équipes (mutualisation de connaissances et de pratiques). Au 31 décembre 2022, les 0-6 ans représentent 21% des mineurs suivis par le service.

Cette attention portée à l'endroit des très jeunes enfants a conduit l'APASE à signer une convention

partenariale avec le réseau des crèches Babilou. D'ores et déjà certains retours d'expériences paraissent intéressants à partager :

- Une réactivité d'accueil (événement dans la vie du parent - permettre au parent d'être disponible pour ses démarches administratives)
- Le service est facilitateur tout en préservant la place du parent
- Une réponse aux besoins spécifiques de l'enfant (stimulation, sociabilisation et développement psychomoteur - répondre à l'inquiétude quant à la prise en charge quotidienne et à la fatigue du parent)
- Une satisfaction du parent quant à l'accueil de son enfant (le parent tire bénéfice des échanges avec les professionnels de la crèche)
- Un complément d'observations de la part des professionnelles de la crèche
- Une facilitation de mise en lien avec d'autres crèches y compris hors département

Perspectives

- Enrichir les partenariats pour apporter des réponses toujours plus ajustées aux âges des enfants et à leurs besoins spécifiques
- Etudier la possibilité de renforcer la capacité de modularité pour mieux répondre aux besoins de sécurité et/ou de répit (hébergement ponctuel)
- Une quarantaine de travailleurs sociaux vont être formés à la conférence des familles, ce qui permettra de continuer d'insuffler des pratiques basées sur les ressources familiales.

Les mesures judiciaires AGBF

L'activité des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) de 2022 est identique à celle de 2021, avec une finalisation en cours du projet de service.

La dynamique autour de cette activité a été relancée par la reprise, sur le plan régional, des réunions du comité régional du CNDPF (Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales) qui a pu présenter et mettre en valeur la mesure AGBF lors de la réunion, en juin, du schéma régional des mesures de protection.



Activité Protection Juridique

Changement de logiciel métier



Le logiciel historique de l'APASE, « Astel », a décidé de mettre fin à son exploitation et le logiciel « Proxima » de l'éditeur « Tutelle au Quotidien » a été choisi pour le remplacer. Il a fait l'objet d'un déploiement complet en 2022 sur l'ensemble du service de protection juridique de l'association.

Le logiciel historique de l'APASE, « Astel », a décidé de mettre fin à son exploitation

L'ensemble des professionnels, régulièrement informés par des « newsletters » dédiées, a pu être formé avant le grand saut effectué le 23 mai 2022.

Temps forts sur la participation avec des majeurs protégés

La semaine de la participation organisée du 9 au 13 mai 2022 a été l'occasion de rencontres entre majeurs protégés suivis par l'APASE, professionnels et administrateurs. Ce thème de la participation a permis de trouver des temps pour échanger sur les pratiques de participation au sein des différentes antennes et de partager les questionnements concernant sa mise en œuvre dans le cadre d'une mesure de protection juridique ainsi que de savoir ce qui fait participation pour chacun.

Depuis octobre 2021

Reprises des données sur Astel par 8 intérimaires

23 mai 2022

Déploiement de Proxima

FÉVRIER

QUIZZ #1

D'ici le 11 février
3^{ème} journée complémentaire
de formation pour tous

24 février

Formation avancée pour les
5 référents

MARS

QUIZZ #2

Du 28 février au 4 mars
Ateliers inter-métiers

AVRIL

QUIZZ #3

Du 4 au 8 avril
Ateliers inter-métiers

5 avril

Formation avancée pour les
5 référents

MAI

Du 2 au 6 mai

Ateliers inter-métiers

A partir du 23 mai

Formation comptables

Formation cadres

Formation TS MASP et DPF AGBF

Rapport d'activité 2022

Comment s'exerce cette participation ? Comment la personne est actrice de sa propre mesure ? Est-il envisagé (et comment) que les personnes participent à l'amélioration du service rendu ? Comment construire des conditions d'exercice personnalisé en tenant compte des besoins et en favorisant la participation ?

Le séminaire du 12 mai a également permis d'élargir ce sujet avec des témoignages d'association ayant proposé des modalités de participation des personnes au sein de leurs services. L'exemple de l'AREAMS a pu être présenté et a généré des retours directs sur leur expérience menée depuis quelques années (mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale dans une association tutélaire).

Nouvelle organisation de travail

Poursuivant la démarche menée depuis le diagnostic organisationnel réalisé en 2019, de nouvelles orientations ont pu se finaliser en 2022 : poursuite du rééquilibrage des antennes, création d'un temps de chef de service pour l'équipe de la GED (Gestion Electronique des Documents), diminution du nombre de mesures par mandataire par une réorganisation des moyens supports, soutien d'un chef de projet dans le cadre de la centralisation de la GED, avec pour objectif une disponibilité plus grande des mandataires pour l'accompagnement à l'autonomie des personnes bénéficiant d'une protection juridique.

Modifications sur l'accueil des majeurs

Afin d'améliorer l'accessibilité du service pour les personnes et les partenaires, l'année a été marquée par des modifications notables relatives à l'accueil physique et téléphonique sur l'ensemble des antennes : augmentation des plages d'horaire téléphonique, possibilité d'accueil sans rendez-vous...



Activités sociales et médico-sociales

Au cœur des activités sociales et médico-sociales, la participation des personnes et le développement de leur pouvoir d'agir font partie naturellement des préoccupations partagées par les professionnels de l'ensemble des services : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), Accueil Familial (AF), Inclusion Socio Professionnelle (ISP), Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL). Les temps forts concernant ces thèmes se sont succédé et ont été un des fils conducteurs de l'année 2022 dans son ensemble :

- Semaine de la participation
- Participation des personnes aux projets de service et à leur réactualisation (AF, SAVS l'Estran et Altaïr)
- Temps avec les professionnels sur les espaces de participation au sein de l'antenne de Rennes

Vers l'extérieur

INTER-SAVS OPÉRATIONNEL ET STRATÉGIQUE

Ces deux instances regroupent les associations porteuses des SAVS sur le département. Les

thèmes travaillés cette année en InterSAVS opérationnel ont été dans le droit fil des années précédentes et permettent l'interconnaissance et l'échange de pratiques : file active dans les services, SERAFIN-PH (intervention du MAIS - Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale), alternatives au logement autonome.

En 2022, l'InterSAVS stratégique s'est décliné en travaux menés plus localement regroupant les directions des SAVS sur un même territoire avec une première analyse sur le croisement des listes d'attente et le recensement des flux dans le territoire. L'objectif est de construire une définition commune des files actives et de la notion de liste d'attente mais également d'envisager une coordination des orientations entre les SAVS.

GRAAL

L'APASE a adhéré au GRAAL (Groupe de Recherche et d'Actions des Associations Locales). En 2021. Le GRAAL est un regroupement d'associations du secteur médico-social d'Ille-et-Vilaine.



En octobre 2022, les journées à destination de l'ensemble des professionnels ont à nouveau pu avoir lieu et plusieurs professionnels du secteur SMS de l'APASE ont pu y participer. Le thème retenu pour ces 9^{èmes} journées était « Créons ensemble les conditions des pouvoirs d'agir ».

Rapport d'activité 2022

UN CHEZ SOI D'ABORD

Le dispositif « Un chez soi d'abord » propose aux personnes en situation de grande précarité, et présentant des troubles psychiques sévères, un accès direct à un logement stable sur la métropole de Rennes (100 places autorisées).

L'APASE fait partie du Groupe de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) pilotant ce nouveau dispositif.

Une présentation à l'ensemble des professionnels des deux antennes Rennes SMS et PJ a pu se faire le 15 décembre avec une partie de l'équipe de « Un chez soi d'abord ». De nombreux échanges ont eu lieu sur l'articulation possible avec le travail mené avec les personnes au cours de ce temps dédié et dans l'idée d'avoir une autre occasion d'ici quelques mois pour en rééchanger une fois que le nombre de personnes accompagnées sera plus conséquent (une dizaine de suivis à fin décembre 2022).

PTSM

L'APASE, au nom du groupement de coopération sociale et médico-sociale « Cap Santé Mentale », est depuis quelques années co-pilote du Projet Territorial de Santé Mentale d'Ille-et-Vilaine (PTSM).

Pour exemple, voici quelques concrétisations liées à ces actions :

- Projet de déploiement de formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) standard et dépliée
- Soutien à la création d'un Clubhouse à Rennes
- Financement de la 1^{ère} journée départementale en réhabilitation psychosociale et à l'éducation thérapeutique du patient via le GCSMS CAP Santé Mentale et le C3RB (Centre Référent Régional en Réhabilitation Psychosociale de Bretagne)
- Expérimentation d'une équipe pluridisciplinaire pour intervenir au domicile dans des situations de logement incurique
- Elargissement de la CALAS au territoire de santé 6 (CALAS : Consultation d'Accompagnement à LA Santé)
- Création d'une équipe mobile de soins psychiatriques infanto-juvéniles en direction des enfants confiés dans des familles d'accueil et maisons d'enfant
- Ouverture d'une unité mères/bébés en post natalité (partenariat CHU/CHGR)
- Elargissement du dispositif PAERPA (le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie), pour l'évaluation et la prise en charge psychiatrique de personnes âgées à domicile ou en établissement
- Expérimentation d'une équipe mobile de soins intensifs à domicile en prévention de l'hospitalisation

Priorisation

PTSM 35

Priorisation de 16 actions en 2022 :

AXE A	A1 : Améliorer la lisibilité des ressources en santé mentale A2 : Informer, former et sensibiliser le grand public acteurs de droit commun aux problématiques de santé mentale	AXE E	E1 : Pour les jeunes : Mettre en place des lieux de répit de courts séjours et répondre à la problématique des non demandeurs E2 : Construire une offre graduée de prise en charge périnatale E3 : Organiser les modalités graduées de réponses aux troubles psychiatriques des Personnes Agées
AXE B	B1 : Soutenir et développer les dispositifs de pairs-aidance B2 : Développer et structurer les dispositifs de réhabilitation psychosociale en collaboration avec les acteurs de proximité	AXE F	F1 : Pour les migrants et les précaires, prévoir et construire un dispositif de continuité de soins psychiatrique au-delà du système d'orientation sectoriel
AXE D	D1 : Améliorer l'accès et la continuité aux soins somatiques des personnes en situation de troubles psychiques à tous les âges de la vie D2 : Développer l'ambulatoire : les équipes mobiles pluridisciplinaires pour aller vers le public à domicile. D3 : Améliorer l'accès au diagnostic et au soin pour des interventions précoces pour les 0 / 16 ans D5 : Développer les équipes de suivis intensifs ambulatoires psychiatriques à domicile D6 : Réaliser un travail structurel sur le recours à l'urgence	AXE G	G1 : Habiter dans la cité : Des solutions adaptées d'habitat et un parcours accompagné G2 : Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi
		AXE H	H1 : Définir une stratégie de soutien aux communautés éducatives et aux professionnels des établissements d'enseignement supérieur relative à la santé mentale

Antenne Enfance Famille de Rennes

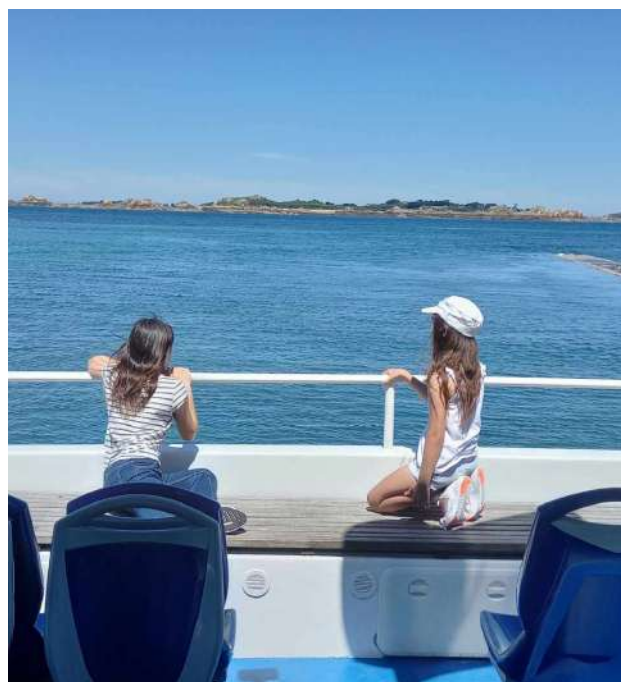
L'activité

Les mesures en attente sont toujours un sujet préoccupant avec des effets tant pour les enfants et leur famille (situation de danger des enfants) que pour les référents éducatifs (démarrage différé qui selon la gravité des situations, laisse peu de temps pour construire un minimum de collaboration). Les deux secteurs qui sont principalement impactés restent la couronne rennaise sud et le CDAS de Villejean. Au fil des mois, le nombre de mesures en attente peut être divisé ou multiplié par deux (au plus : 103, au moins : 51) avec une moyenne sur l'année, 75 situations qui ne peuvent démarrer en temps voulu.

Malgré les événements en matière de ressources humaines (absences pour maladie, difficulté de recrutement) l'antenne parvient à exercer la cible qui est définie à savoir, 1165 MEP. Cet objectif a pu être atteint grâce à l'engagement de toutes et tous (solidarités internes aux équipes) et par la mise en place d'une nouvelle modalité de soutien. Ces 9 mois d'expérience confirment l'intérêt de ce poste de « remplaçant permanent » (2 mi-temps occupés par deux travailleuses sociales) ; celui-ci permet durant les absences qui ne peuvent être ni remplacer ni anticiper, d'assurer une continuité dans les accompagnements sans report de charge excessif sur les collègues. La pertinence de cette modalité tient en grande partie au profil des collègues (réactivité, expérience confirmée du milieu ouvert, bonne connaissance des partenaires et de l'ensemble du dispositif de la protection de l'enfance).

Focus sur les temps collectifs

Depuis son arrivée à Saint-Grégoire en 2014, l'antenne a particulièrement porté l'action collective comme un média adapté à certains enfants et adolescents, favorisant l'accompagnement et la construction d'un lien de confiance.



MARCHER AVEC 6 ADOLESCENTS

Engager un travail d'affiliation avec les jeunes n'est pas toujours facile dans le cadre de l'exercice des mesures éducatives : c'est cette réflexion qui a poussé 3 travailleurs sociaux à construire un projet « marche » durant le mois de juillet 2022. Départ pour l'île de Bréhat pour 2 jours avec 6 adolescents : sous le soleil estival et au gré des chemins de randonnées, des possibilités d'échanges et une bonne occasion de se rencontrer en dehors du quotidien familial et professionnel pour chacun !

Rapport d'activité 2022

PROPOSER UN PREMIER DÉPART EN VACANCES EN FAMILLE... « LES PIEDS DANS L'EAU »

L'action « Les pieds dans l'eau » a pu être reconduite cette année 2022 avec un changement de camping partenaire : ainsi, 12 familles ont pu passer une semaine à la Trinité-sur-Mer grâce à la location de mobil-homes par l'association. Comme l'an passé, soutenue par le financement d'action sociale de la CAF, cette action a permis à des familles de partir en vacances pour la première fois tout en bénéficiant du soutien logistique et des conditions sécurisantes assurés par les professionnels qui les accompagnent. Une bonne façon de travailler sur la notion de projet et de plaisir avec les familles.

OFFRIR UNE FENÊTRE SUR LE GRAND LARGE

Inspirée par le voyage et la navigation, l'équipe qui intervient sur le territoire de Saint-Aubin a profité de l'évènement majeur du départ de la route du Rhum à Saint-Malo en octobre 2022 pour organiser des sorties avec des jeunes. Ainsi, 2 adolescentes et 7 enfants âgés de 8 à 12 ans, ont pu découvrir la traversée de la Rance avant d'accéder aux quais du port de Saint-Malo. Ils ont ensuite parcouru les stands des partenaires et ont été accueilli par un skipper dans son bateau. Une très belle journée qui a offert aux jeunes une ouverture sur l'extérieur et permis l'engagement d'une relation éducative avec leurs référents et de nouvelles rencontres. Ce temps partagé a fait l'unanimité et déclenché « l'envie de se revoir » dans le groupe d'enfants. A suivre, pour de nouvelles aventures !

UN NOUVEAU GROUPE RESSOURCE EN AGBF

Quarante mesures d'Aides à la Gestion du Budget Familial (AGBF) sont exercées sur l'antenne. Désormais les DPF (délégués aux prestations familiales) se rencontrent régulièrement sur un temps dédié (réflexion thématiques et synthèses).



PARTICIPER À UN TOURNOI DE FOOT À PARIS

« La ligue des enfants » est une action portée par la CNAPE, à l'initiative d'un journaliste, Mohamed Bouhafsi. Le principe du projet est d'affilier un groupe d'enfants accompagnés par un acteur de la Protection de l'Enfance à un club professionnel concourant à la ligue 1 de football.

Lors de cette deuxième édition de l'évènement national, l'APASE, membre de la CNAPE, a été choisie pour représenter le Stade Rennais. Ainsi, 12 enfants, 6 filles et 6 garçons, âgés de 8 à 14 ans, suivis par l'antenne, ont participé au tournoi organisé au Parc des Princes le 20 novembre 2022. Ils ont également été accueillis lors d'un match d'Europa League, au Stade Rennais, le 3 novembre ; deux joueurs professionnels les ont rencontrés et leur ont offert une tenue de leur équipe afin qu'ils portent les couleurs de Rennes pendant le tournoi.

Cette action a permis aux professionnels référents des enfants ainsi qu'aux accompagnateurs de faire vivre une aventure d'exception dont la portée va au-delà de l'évènement en lui-même. Outre la possibilité offerte aux jeunes de s'ouvrir vers un ailleurs, cela a constitué un temps de partage, de nouvelles rencontres et d'approfondissement de la relation éducative. Ce projet est venu naturellement faire le lien avec une activité pérenne de l'antenne : le soccer.

La participation active d'un grand nombre de parents au bénéfice de la réussite de la mise en œuvre du séjour en un temps resserré est à souligner.

Antenne Protection Juridique de Rennes

1 466 bénéficiaires de mesures de protection juridique (1 134 en milieu ouvert, 332 mesures en établissement)

2022 correspond à la fin des transferts de mesure vers les antennes de Redon et de Fougères, afin d'assurer sur ces territoires des tailles d'équipe permettant d'assurer ressources collectives suffisantes et continuités de service. Ces transferts se sont effectués sur le premier semestre 2022 pour l'antenne de Redon, puis sur le second semestre pour l'antenne de Fougères en mettant en place des rencontres entre les personnes majeures suivies et les mandataires des deux antennes.

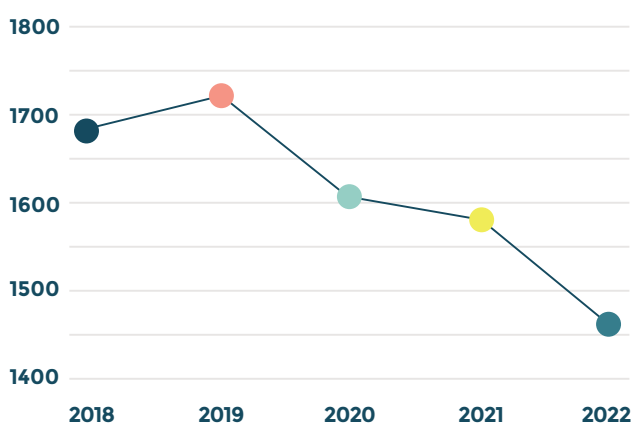
Lors de la rentrée de septembre, une nouvelle organisation s'est mise en place pour l'accueil téléphonique des majeurs protégés et des partenaires. L'équipe du secrétariat accueil est constituée de deux nouvelles professionnelles dédiées. Les horaires d'accueil téléphonique ont été étendus conformément aux préconisations liées à l'évaluation interne (fiche cadre accueil) et l'antenne a vu l'arrivée d'un nouvel outil de standard téléphonique plus moderne.

La proximité avec les personnes sous mesure de protection juridique se travaille au quotidien avec l'ensemble des professionnels.

Voici un exemple du retour que certaines personnes peuvent faire régulièrement à l'issue d'une mesure, en l'espèce après la mainlevée d'une mesure. ● ● ●

Évolution de l'activité

Nombre de mesures au 31 décembre



« Quand j'ai demandé de l'aide à l'APASE, je n'étais vraiment pas claire avec mes factures et ma vie personnelle. Grâce à votre aide et compétence, aujourd'hui tout va vraiment bien et je vous dois un grand merci, car sans vous je serais, sans doute, encore dans le mal, mais à ce jour tout va bien financièrement et professionnellement.

Ne changez rien et encore merci à toute l'équipe de vous être démenés pour que je puisse retrouver une vie agréable.»

Perspectives

- Mise en place des nouvelles pratiques liées au nouveau logiciel Proxima et en lien avec les nouvelles fiches de poste
- Intégration d'un troisième chef de service en soutien des équipes
- Projection vers les nouveaux locaux prévus sur le quartier du Blossne à Rennes et développement de nouveaux partenariats
- Premiers travaux sur la réactualisation du projet de service Protection Juridique

Antenne Sociale et Médico-sociale de Rennes

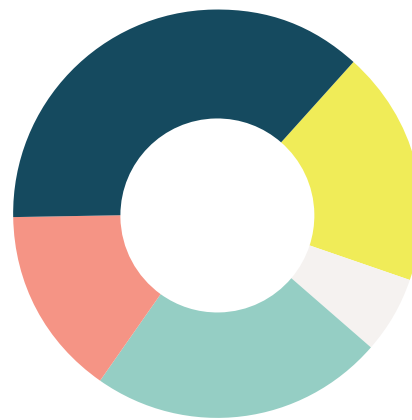
741 personnes
accompagnées ou
accueillies en 2022

275 SAVS

110
Accueil familial

138 MASP

45 ASLL



Au 31 décembre

224 personnes de Rennes Métropole bénéficient d'un **accompagnement à la vie sociale (SAVS Altaïr)** en situation de handicap pour le maintien ou le développement de leur autonomie dans leur vie quotidienne, leurs relations familiales et sociales, et la progression de leur implication dans leur environnement (activités, emploi, ...).

89 personnes sont rencontrées dans le cadre d'une **Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)**, mesure contractuelle à l'initiative des CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale). Ils s'appuient sur la gestion des prestations sociales pour tendre à la reprise en main par les personnes de leur budget et plus globalement de leur inclusion sociale sur les territoires des CDAS de Bain de Bretagne, Guichen, Redon, Champs Manceaux, Cleunay St Cyr, Villejean, Maurepas-Patton, Le Blosne, Kléber Rennes Centre, Vitré, La Roche aux Fées, Fougères, St Etienne Les marches de Bretagne.

23 personnes sont accompagnées dans le cadre d'un **Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)**. Initiées par les Commission FSL (Fonds de Solidarité Logement) de Montfort et de Saint-Aubin-d'Aubigné, les personnes peuvent en cas de difficultés quant au paiement des charges liées au logement accepter l'aide proposée pour

173 Inclusion
socioprofessionnelle

qu'elles réhabilitent l'aptitude à assumer leurs obligations de locataires, tant dans la dimension économique que dans celle de l'occupation du logement.

90 personnes sont accueillies dans des **familles d'accueil**, 17 demandes d'orientation ont été instruites par le service d'accueil familial et 21 personnes ont fait partie des nouveaux accueillis cette année.

88 personnes sont accompagnées sur tout le département de l'Ille-et-Vilaine, par le service d'inclusion socioprofessionnelle (ISP) dans le cadre des actions **PEM'S** (Parcours en Mouvement'S) financées par le Conseil Départemental, le CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Régner) et le FSE (Fonds Social Européen). Ces actions visent à lever les freins vers l'insertion sociale et professionnelle de personnes présentant des difficultés ou souffrances psychiques. En 2022, l'APASE a poursuivi ses rencontres avec le Conseil

Rapport d'activité 2022

Départemental sur le financement de PEM'S. Un des financements obtenus a permis de déployer un complément de temps sur les temps collectifs (0,10 Equivalent Temps Plein de Psychologue).

Faits marquants

Sur l'antenne Rennes SMS en général, le travail sur l'accueil du futur bâtiment du Blosne s'est poursuivi avec les équipes d'accueil et une salle de réunion supplémentaire au 4 allée de la Bourgonnette a pu être louée afin d'améliorer les conditions de travail.

GUINGUETTE À LA BOURGONNETTE



Cette deuxième Guinguette est un tournant car l'organisation générale s'est faite par une association entre professionnels et personnes accompagnées dans le cadre d'un « COPIL Guinguette » qui s'est réuni 5 fois entre mars à septembre 2022, avec des professionnels et personnes accompagnées par chaque service et l'association Atypick : 4 personnes accompagnées et 6 professionnels.

Baucoup de thèmes abordés : recherche d'artistes/spectacle, restauration, déplacement/transport, technique et installation, communication, activités et animation. Le 14 et 15 septembre, ce sont finalement 54 personnes accompagnées et 18 professionnels qui ont pu participer à ces deux demi-journées et soirées.



SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Plusieurs participations des services de l'antenne à cette édition qui s'est déroulée en octobre :

- « *Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement* » du 10 au 20 octobre avec deux actions portées par le SAVS Altaïr et Atypick
- Mardi 11 octobre 2022 à la Polyclinique Saint-Laurent Vernissage : « *Nos regards sur notre environnement* » - Organisé par la Polyclinique Saint-Laurent, l'association ATYPICK et le SAVS Altaïr en présence d'environ 50 participants



© Emmanuel Duda - Association ATYPICK

- Jeudi 13 octobre 2022 à l'ADEC-Maison du théâtre amateur « *Théâtre et échanges • À la Fabrique Emoi* » - Organisé par le SAVS Altaïr, les Ateliers d'art-thérapie « *théâtrécritures* » (Agnès Genêt), l'ADEC - Maison du Théâtre Amateur, l'Association Atelier Commun, LAB FAB, l'Association ATYPICK en présence de 54 participants.

Rapport d'activité

2022

SAVS – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

L'année 2022 a été marquée par l'actualisation des projets de service des deux SAVS de l'APASE, avec des journées communes aux deux services.

Un projet de service n'est pas seulement un outil de la loi 2002-2, c'est aussi l'occasion d'une large réflexion concernant les actions que l'APASE mène, ses organisations, ses modes de travail en lien et avec les personnes accompagnées.

Deux journées de lancement ont eu lieu avec l'ensemble des professionnels des SAVS et des cadres du siège, avec une formation initiale animée par l'organisme « LE MAIS » et des temps en commun avec les personnes accompagnées. A noter également, le travail mené sur la remontée des indicateurs en lien avec la convention signée avec le Conseil Départemental pour permettre les retours des données en 2023.

ACCUEIL FAMILIAL

Le projet de service actualisé a été présenté au Conseil d'Administration pour validation le 17 mars.

Une des perspectives à venir est liée au vieillissement des accueillants en exercice dont les départs ne sont pas compensés par de nouveaux agréments. Les freins inhérents à l'attractivité du métier (précarité, absence d'assurance chômage, faiblesse de la rémunération, difficulté à s'octroyer des congés) sont connus de longue date comme en témoignent les nombreuses commissions parlementaires ayant pour volonté de développer le dispositif. Un plan de communication est mené actuellement en prenant appui d'une part sur les dynamiques de territoire au plan local, et d'autre part sur les réseaux dont l'association est partie prenante.

Sur le plan des pratiques professionnelles, l'harmonisation des pratiques se poursuit entre services délégataires en Ille-et-Vilaine, dynamique que le travail sur l'élaboration de notre nouvelle convention a permis d'amorcer. Il en va de même dans le travail d'articulation avec les services départementaux qui pilotent le dispositif.

La généralisation du projet d'accueil personnalisé, l'hypothèse réelle de la mise en place d'un nouveau contrat type, le développement de la rémunération par le CESU (Chèque Emploi Service Universel) vont également contribuer à l'évolution de pratiques professionnelles dans les 5 ans à venir.

MASP (MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ)

L'année 2022 a été l'occasion de concrétiser la volonté de favoriser la MASP comme un outil de déjudiciarisation (articulation entre Protection Juridique des Majeurs et Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial).

ACTIONS COLLECTIVES AU SEIN DE « PARCOURS EN MOUVEMENT'S »

Plusieurs thèmes d'atelier collectifs ont été identifiés avec les personnes accompagnées :

- Confiance en soi / affirmation de soi
- La bienveillance en entreprise
- Handicap Invisible

Deux ateliers se sont tenus en fin d'année, dont l'un ayant pour sujet : « Aborder votre situation de santé psychique avec un futur employeur ».

ASLL (ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT)

La convention triennale qui lie l'APASE au Département a été prolongée (2022 à 2024) et le service a pu participer à une communication via un support vidéo à destination des professionnels pour mieux faire connaître l'ASLL.

Perspectives 2023

- Groupe de travail administrateurs/salariés sur la place de l'habitat au sein de l'APASE
- Travail sur les projets de service ASLL et MASP
- Présentation et mise en œuvre du projet réactualisé du SAVS
- Un nouveau temps « Guinguette »
- Déménagement dans les nouveaux locaux du Blosne en juin 2023
- Consolidation du projet PEM'S avec les financeurs

Rapport d'activité 2022

Antenne de Saint-Malo

Les secrétaires de l'antenne ont suivi deux formations dans ce cadre : l'une en Premiers secours en santé mentale, l'autre en gestion et prévention de la violence et de l'agressivité. Une troisième formation, consacrée à la culture de service à l'accueil, suivra en 2023.

Recherche de nouveaux locaux

Les activités EF et PJ de l'antenne sont installées dans les mêmes locaux de l'avenue des Comptoirs depuis sa création en 1991. Malgré l'extension du premier étage, les capacités en bureaux, en espaces de réunions, d'entretiens et d'activité, s'avèrent désormais très insuffisants, du fait notamment de l'accroissement progressif au fil des ans des activités de ces deux équipes.

Un groupe de travail a donc été constitué au dernier trimestre de l'année 2021. Composé de représentants de l'ensemble des métiers et des secteurs de l'antenne, il a commencé par élaborer un cahier des charges des besoins de l'antenne, qu'il a ensuite priorisés. Ce travail préparatoire a permis de lancer en janvier 2022 une démarche prospective auprès des acteurs de l'immobilier du pays de Saint-Malo : communauté d'agglomération, bailleurs, promoteurs...

Le groupe de travail a été réuni régulièrement pour s'exprimer sur les différentes pistes identifiées, susceptibles de correspondre aux besoins du cahier des charges. Parmi ces attendus, figure l'amélioration des conditions d'accueil physique des personnes accompagnées. Le regroupement des trois activités (EF, PJ et SAVS) pourrait en outre être envisagé au regard des opportunités offertes par un tel projet, qui devrait aboutir en 2023.

Amélioration de l'accueil

L'année 2022 a été consacrée à la préparation de l'extension des plages d'accueil au 1^{er} janvier 2023 (désormais un accueil physique est organisé de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi). Un groupe de travail a été constitué en ce sens. Il a permis de définir le rôle respectif des différents acteurs (secrétaire d'accueil, secrétaires métiers, mandataires et travailleurs sociaux) dans le traitement des appels reçus. Il a permis l'élaboration d'un registre des appels types et de leur traitement.



Assemblée générale de l'APASE

L'antenne a accueilli le 23 juin l'Assemblée générale de l'APASE. Cette journée a été l'occasion de riches échanges entre les administrateurs de l'association et les salariés de l'antenne. L'assemblée générale a aussi permis de mettre en lumière l'engagement professionnel des équipes malouines de l'APASE et la richesse du partenariat local.

Participation à la démarche départementale ASIP

En lien avec l'amélioration de l'accueil, l'antenne de Saint-Malo s'est inscrite de façon très volontaire dans la démarche « Accueil Social Inconditionnel de Proximité » (ASIP) portée par le Département d'Ille-et-Vilaine. Plusieurs professionnels (secrétaires, travailleurs sociaux et mandataires) ont ainsi assisté aux formations organisées par les CDAS de Combourg et de Dol en 2022. L'objectif, en lien avec la culture de service à l'accueil, est de permettre la meilleure identification de l'ensemble des acteurs du territoire intervenant dans le domaine social, pour informer et orienter le cas

Rapport d'activité 2022

échéant vers la structure la plus appropriée. Cette démarche se poursuivra en 2023 notamment avec le CDAS de Saint-Malo.

Prévention des risques professionnels

Deux actions phares en direction de la prévention des risques professionnels ont été menées sur l'antenne en 2022 :

- Prévention du risque d'accident routier, avec deux séances de sensibilisation interactives, les 24 et 25 mai
- Prévention des risques liés au travail sur écran, avec l'intervention du Service Santé au Travail de Saint-Malo (STSM35) les 18 et 28 novembre.

Poursuite des échanges partenariaux en Protection juridique

Dans la suite de la journée du 25 novembre 2021, invitant l'ensemble des acteurs du territoire du pays malouins à partager sur les articulations entre protection juridique et accompagnement social, des rencontres ont eu lieu en 2022 à l'échelle des CDAS, pour approfondir l'interconnaissance et élaborer sur les problématiques plus spécifiques des territoires.

Territorialisation de l'activité Enfance Famille

De manière à correspondre aux périmètres des CDAS et ainsi à faciliter l'interlocutions des acteurs territoriaux en protection de l'enfance, les territoires d'intervention des équipes Enfance Famille ont été redéfinis en septembre 2022. Désormais, une équipe intervient sur les CDAS de Saint-Malo et Dol-de-Bretagne, et l'autre équipe sur les CDAS de Combourg et de Saint-Jouan-les-Guérets.

A cette occasion, un nouvel organigramme de l'ensemble des équipes de l'antenne a été élaboré. Il est accompagné de cartes des secteurs d'interventions des équipes pour les trois activités EF, PJ et SAVS, de manière à permettre

aux partenaires d'identifier facilement leurs interlocuteurs potentiels à l'antenne de Saint-Malo de l'APASE.

Révision du projet de service du SAVS l'Estran

Initiée en février par des rencontres conjointes entre les deux SAVS de l'APASE (Estran à Saint-Malo et Altaïr à Rennes) la démarche de révision du projet de service s'est déroulée tout au long de l'année avec plusieurs temps forts : échanges avec des personnes accompagnées, avec des administrateurs de l'association, avec le réseau MAIS (Mouvement pour Accompagnement et Insertion Sociale).



Séminaire d'antenne

sur les addictions le 7 décembre

Avec l'appui du CSAPA de Saint-Malo, des associations Addictions France et Libertés Couleurs, une journée a été consacrée à Cancale le 7 décembre, avec l'ensemble des professionnels de l'antenne, à une sensibilisation sur la thématiques des addictions : évolutions des consommations et des trafics sur le territoire, stratégies de prévention et d'accompagnement en fonction des différents publics accompagnés, premières approches des postures professionnelles en accompagnement social des personnes en situation de dépendance.

Cette journée répond à un besoin d'outillage exprimé conjointement par les professionnels des trois secteurs d'activité de l'antenne. Elle sera poursuivie au premier semestre 2023 par une formation de 12 professionnels de l'antenne (3 par équipe, travailleurs sociaux ou mandataires), sur trois jours, pour approfondir la question des postures et des accompagnements.

Antenne de Redon

PROTECTION JURIDIQUE 2022, une équipe PJM qui s'est étoffée

L'année 2022 a marqué l'équipe Protection Juridique des Majeurs (PJM) de Redon puisqu'elle a connu plusieurs changements qui font suite au diagnostic organisationnel réalisé en 2019 et à sa mise en œuvre.

Deux mandataires ont intégré cette équipe et ils sont désormais neufs professionnels à exercer au sein de l'antenne. Le huitième mandataire a été recruté afin d'exercer les mesures du territoire de Bruz dans le cadre d'une nouvelle organisation territoriale. Ces mesures étaient auparavant exercées par l'antenne protection juridique de Rennes.

Un neuvième mandataire a été recruté afin de permettre à chacun de diminuer le nombre de personnes accompagnées.

A cette occasion, l'antenne, par la mise en place d'un groupe de travail, a travaillé à une nouvelle sectorisation et les passations de mesures entre mandataires ont démarré au mois de septembre 2022 pour prendre fin début 2023.

Ces mouvements ont permis la constitution de 3 quadrinômes : les trois secrétaires PJ travailleront désormais chacune avec trois mandataires.

Par ailleurs et dans ce contexte, l'arrivée du nouveau Logiciel PROXIMA, en mai 2022, est venu remplacer l'ancien logiciel métier. Après une période de prise en main, chacun a su s'adapter à ce nouvel environnement de travail.

Travail partenarial

Le travail partenarial se poursuit avec l'inscription dans une nouvelle instance à Redon : La plateforme HYLO (Hygiène au Logement en Ille-et-Vilaine).

Une mandataire et la Cheffe de Service participent aux groupes de travail dont les objectifs sont :

- Eviter les expulsions,
- Favoriser l'insertion sociale et durable,
- Rechercher des réponses en croisant les champs d'actions (sociaux, médicaux, administratifs, juridiques),
- Partager un diagnostic sur les situations bloquées.

Les réunions trimestrielles organisées sur le territoire permettront aux professionnels de venir exposer des situations dont la complexité est relative au logement (incurie/syndrome de Diogène).

ENFANCE FAMILLE Réorganisation des secteurs d'intervention

Pour renforcer le travail collectif, le territoire est passé de 3 secteurs à 2, Redon-Guichen et Redon-Bain, Redon devenant une zone tampon.

Les actions collectives

De nombreuses actions collectives ont été réalisées au cours de l'année 2022 sur l'antenne de Redon.

Les objectifs :

- Appui dans les accompagnements.
- Diversification des outils éducatifs.
- Partages d'expériences communes.
- Sortir du cadre habituel des interventions...



Rapport d'activité 2022



UN SÉJOUR VÉLO
3 jours en juillet et 3 jours en août. 8 à 10 enfants sur chaque période. En camping à Peillac.

DES JEUX
• Laser Game
• Chasse aux trésors
• Jeux de sociétés

JETTE TA BOUTEILLE À LA MER
Groupe de paroles pour enfants dont l'un au moins des parents souffre d'une problématique alcool.

DES SORTIES
• Kayak
• Patinoire
• Journée plage
• Ferme pédagogique (projet inter-antennes entre Educateurs jeunes enfants)

DES ATELIERS
• Halloween
• Noël

100 ENFANTS âgés de 4 à 17 ans ont pu participer à ces actions, mises en place à l'initiative des travailleurs sociaux en s'appuyant sur la parole des jeunes.



Les bouffées d'air

Le développement de compétences

La confiance en soi

Les sorties

Un autre regard

La participation des familles

L'autonomie

La découverte

Toutes ces actions encouragent ...

Le partage

Le plaisir

Le lien social

Les habiletés sociales

Antenne de Fougères

Succès de la Journée de la participation



Avec l'ambition première d'accueillir l'expression des personnes accompagnées et de recueillir leurs attentes, la journée de la participation a été organisée sur la thématique de l'accueil sur l'antenne. Cette proposition a généré une forte mobilisation des personnes invitées. Tout au long de l'après-midi, les témoignages recueillis dans le cadre des ateliers d'expression ont été bienveillants, reconnaissants et constructifs vis-à-vis de l'association. A l'issue des échanges, des pistes ont été suggérées par les participants autour de trois axes principaux : l'aménagement, la décoration et l'élargissement des plages d'accueil au sein de l'antenne. De la parole aux actes, un véritable défi à relever !

Extension du secteur d'activité de l'antenne

Dans le cadre d'une réorganisation partielle des secteurs d'intervention de l'APASE sur le département, une partie de l'activité Protection Juridique des Majeurs de l'antenne de Rochester a été transférée vers l'antenne de Fougères. Ce territoire comprend les communes d'Acigné, Saint-Aubin, Andouillé, Sens-de-Bretagne, Saint-Sulpice, Thorigné, Vieux-Vy et Gahard. Pour accueillir la soixantaine de mesures transférées durant tout le mois d'octobre, l'équipe s'est renforcée avec le

recrutement d'une mandataire judiciaire et une secrétaire en responsabilité également de l'accueil physique et téléphonique sur l'antenne.

L'accueil en pleine évolution

En lien direct avec la journée de la participation, les équipes ont commencé à faire évoluer l'accueil sur l'antenne de Fougères. Les espaces d'accueil ont été réaménagés : rénovation de l'entrée avec de nouveaux mobiliers, un bureau d'entretien réaménagé pour accueillir de jeunes enfants, un bureau d'entretien tourné vers la Protection juridique. Les horaires d'accueil physique ont aussi été élargis et la porte de l'antenne est désormais ouverte toute la journée !

L'évolution continuera sur le même dynamisme en 2023 avec la création / redéploiement d'un poste de secrétaire d'accueil, une évolution des horaires d'accueil téléphonique, l'amélioration de l'aménagement en cours pour favoriser l'accueil du public.

Vers de nouveaux locaux

Les locaux actuels de l'antenne avaient déjà été étendus à un local déporté permettant aux salariés de tenir des réunions d'équipe. Cependant les locaux restent trop étroits et ne permettent pas de réaliser les ambitions d'accueil aujourd'hui portées par l'antenne de Fougères et par l'APASE.

Les anciens locaux de la CCI, situés en plein cœur de ville à Fougères ont pu être achetés par l'APASE grâce à l'obtention d'un prêt et une subvention du Conseil Départemental.

Il s'agira en 2023 et 2024 de piloter les travaux nécessaires à un emménagement permettant une bonne qualité de conditions de travail et des espaces chaleureux et sécurisants pour accueillir les personnes accompagnées.

Rapport d'activité

2022

Antenne de Vitré

Le 9 mai 2022, dans le cadre de la semaine de la participation, des personnes accompagnées (59 parents et 103 personnes accompagnées en protection juridique) ont été conviées à l'antenne pour évoquer leur première rencontre avec l'APASE.

L'idée était de recueillir leur perception et leur vécu du début de leur mesure (1^{er} entretien d'ouverture à domicile ou à l'antenne).

Au-delà d'ouvrir les portes de l'antenne et de favoriser la participation, l'objectif était de prendre en compte les avis, les points de vue et les idées des personnes accompagnées pour améliorer encore davantage notre accueil.

La préparation de ce temps s'est élaborée en réunion d'antenne. Puis 9 salariés ont accueilli les personnes le 9 mai avec 2 administrateurs.

14 personnes (4 parents et 10 personnes accompagnées en protection juridique) ont répondu positivement à la proposition, et 11 se sont déplacées le jour même : 2 parents (2 femmes) et 9 personnes accompagnées en protection juridique.

Un temps d'accueil a permis de faire connaissance autour d'un café, puis 3 groupes se sont formés : 2 groupes avec les personnes accompagnées en protection juridique, 6 salariés et un administrateur et un groupe composé des 2 parents, de 3 salariées et d'un administrateur.

Les personnes semblaient à l'aise dans les locaux et s'exprimaient assez facilement. Les personnes qui le souhaitaient ont visité les locaux à l'issue du groupe de travail.

PROTECTION JURIDIQUE

Depuis juillet 2022, quatre personnes accompagnées ont participé à la synthèse à échéance de leur mesure.

Il s'agit pour le moment d'une expérimentation. Cette participation est proposée aux personnes accompagnées par le mandataire judiciaire à la protection des majeurs référent qui les informe de l'objet, du format, ainsi que de la composition interprofessionnelle des synthèses.

Les mandataires identifient en réunion d'équipe les personnes auxquelles il sera proposé de participer à leur synthèse, de sorte qu'il y ait une synthèse en présence d'une personne accompagnée par après-midi de synthèse. Participent à ces synthèses le mandataire exerçant la mesure, un autre mandataire, le psychologue et le chef de service.

La participation des personnes concernées a été fructueuse et appréciée du côté de l'équipe comme des personnes elles-mêmes. Cette expérimentation continue en 2023 !

ENFANCE FAMILLE

Mesure Educative Personnalisée avec Hébergement - MEP H

Depuis la réforme de la protection de l'enfance de 2007, visant à développer les mesures alternatives au placement, le milieu ouvert est invité à organiser des possibilités de répit/repli pour les enfants bénéficiant d'une mesure éducative à domicile.

Une expérimentation, initiée en novembre 2021, a été conduite sur cette thématique.

Un groupe de travail, composé d'une psychologue, de huit travailleurs sociaux, d'une cheffe de service et de la chargée de missions du siège, s'est réuni régulièrement pour :

- se renseigner sur les expériences des autres départements français ;
- identifier à quel(s) besoin(s) telle(s) structure(s) partenaire(s) pouvaient répondre ;
- sérier les différentes pistes que pouvaient recouvrir la MEP avec hébergement.

Suite à un travail exploratoire, des rencontres avec les différents partenaires ont été réalisées pour leur présenter la démarche et trouver collectivement des pistes d'hébergement adaptés aux enfants et aux jeunes. Les rencontres ont dans un premier temps eu lieu individuellement, puis en multi partenariat.

Ce travail de fond, réalisé par l'équipe, a permis de renforcer le partenariat existant localement, notamment avec Accueil Paysan et le Foyer de Jeunes Travailleurs (le Tremplin) pour envisager des accueils de type MEP avec Hébergement avec ces derniers.

Rapport d'activité 2022

Qualité

En lien avec le plan d'amélioration de la qualité adopté en 2021 à l'issue de l'évaluation interne de l'APASE, deux actions phare ont été menées en 2022 autour des enjeux de participation des personnes accompagnées et d'accueil sur les antennes.



Participation et pouvoir d'agir : un séminaire « pour sortir de l'alibi »

Un séminaire organisé par la Commission Vie Associative de l'APASE, avec la complicité de Marc Rouzeau, chercheur-senior en politiques sociales, a réuni 70 personnes à Pont-Péan en mai 2022.

La journée aura été riche d'échanges, entre :

- Les contributions des antennes transmises par les administrateurs les représentant ;
- Les apports enthousiastes des associations invitées : Atypick, l'ACSEA (Calvados), l'ADAPEI-ARIA de Vendée et l'AREAMS (Loire-Atlantique) ;
- Les interventions de Carole LE FLOCH, conseillère technique et co-formatrice pair-aidante, et de Caroline ROGER-MOIGNEU, vice-présidente au Conseil Départemental ;
- Les éclairages de Roland JANVIER, chercheur en travail social.

Amélioration de la qualité d'accueil : un cadre pour agir

2022 a vu se réaliser des actions d'amélioration de la qualité d'accueil, à travers le déploiement de la « fiche-cadre accueils ». Cette dernière constitue à la fois un référentiel interne, un catalogue de bonnes pratiques, un support pour définir les actions d'amélioration et en réaliser le suivi, un tableau de bord (indicateurs).

La fiche-cadre couvre notamment les domaines suivants : continuité de l'accueil physique et téléphonique sur les antennes (heures d'ouvertures adaptées aux disponibilités des personnes), configuration des lieux, prise en compte des avis exprimés par les personnes concernées, maillage des lieux tiers permettant la rencontre de proximité sur les territoires, personnalisation de l'accueil, prévention des incivilités et violences... Elle vise à faire converger les dynamiques d'antennes au bénéfice de l'accueil et à garantir l'équité de l'accès au service, quel que soit le territoire.

Données sociales au 31 décembre 2022

Répartition par antennes

	TOTAL	CDI	CDD
Fougères	40	37	3
Landelles	27	24	3
Redon	44	39	5
Rennes Enfance Famille	92	85	7
Rennes Protection Juridique	55	53	2
Rennes Social Médico-Social	31	31	0
Saint-Malo	62	57	5
Vitré	37	34	3
TOTAL	388	360	28

Formation

218 salariés formés en 2022

Contribution formation de 2022 de 300 245 €
(dont 30 000€ pour la participation aux colloques)
qui représente 2,65% de la masse salariale brute
dont :

- 1% de contribution légale soit 113 300 € en 2022
- 1% de contribution conventionnelle
soit 113 300 € en 2022
- 0,65% de contribution volontaire
soit 73 645 € en 2022

ORIENTATION FORMATION 2022

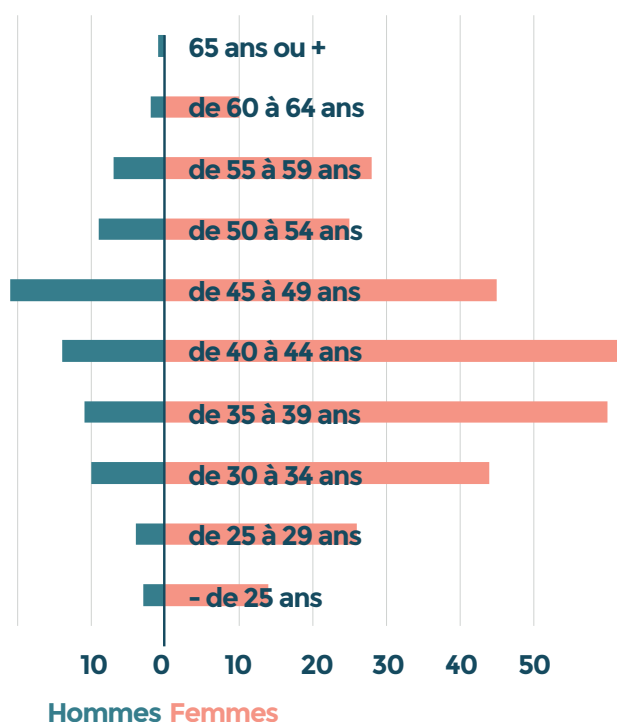
- Assurer les formations obligatoires et qualifier les personnes sur leur poste ;
- Contribuer à la mise en œuvre du projet stratégique et du plan de prévention des risques professionnels ;
- Acquérir, maintenir et développer les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes accompagnées ;
- Actualiser les connaissances et pratiques au regard des évolutions législatives et des nouveaux outils nécessaires au fonctionnement de l'APASE ;
- Former les nouveaux embauchés et salariés accédant à une nouvelle fonction.

Répartition par fonctions

Agent d'entretien	1
Cadres hiérarchiques	34
Comptables	14
Mandataires Judiciaires	73
Psychologues	14
Secrétaires	62
Services du Siègne	7
Travailleurs sociaux Adultes	30
Travailleurs sociaux Enfance Famille	153

- 101 postes ouverts au recrutement en 2022
- 20 stagiaires accueillis en 2022
- 6 contrats d'apprentissage en 2022

Pyramide des âges



Rapport d'activité 2022

Données financières

Compte de résultat et répartition des charges par groupe en €

	2022	2021	VARIATION
Groupe 1	1 234 774	1 146 442	88 332
Groupe 2	19 086 079	17 908 962	1 177 117
Groupe 3	2 115 385	1 780 838	334 547
Total charges	22 436 238	20 836 242	1 599 996
Total produits	22 043 712	20 938 991	1 104 721
RESULTAT comptable	-392 526	102 749	-

Le résultat est déficitaire de **392 526 €** ce qui s'explique par les produits des dotations et subventions inférieurs aux charges autorisées, suite à la reprise de réserves d'exploitation constituées sur les années antérieures.

Les charges ont marqué une hausse par rapport à 2021 de **1 600 000€**, due à l'augmentation des charges de personnel dont le SEGUR de **868 000€ (groupe 2)** et une dotation aux provisions pour augmentation de la valeur du point conventionnel de **250 000€ (groupe 3)**.

Bilan

2022	2021	VARIATION
8 956 972 €	8 894 964 €	62 008 €

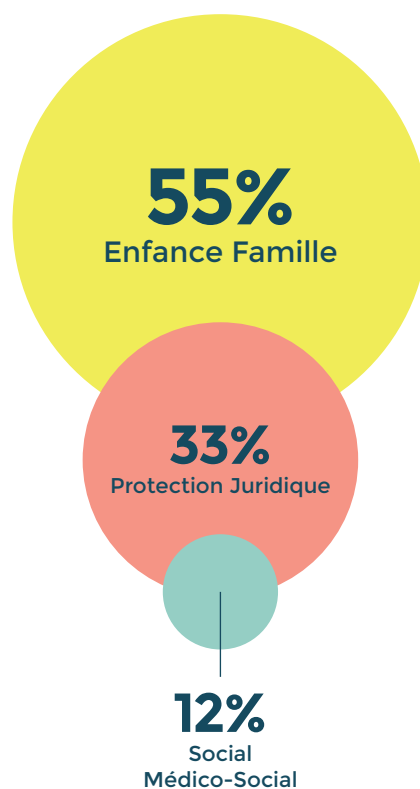
AU NIVEAU DE L'ACTIF :

- Augmentation des immobilisations de **1 148 000€**
- Baisse de la trésorerie de **1 380 000€**.

AU NIVEAU DU PASSIF :

- Les **fonds propres** connaissent une légère variation de **200 000€** par rapport à 2021 due à l'impact du résultat déficitaire de **392 000€**, compensé par la variation des réserves de **564 000€**.
- Les **fonds dédiés** ont diminué de **256 000€** suite à des reprises, et les provisions pour risque ont augmenté de **134 000€**. Les dettes ont augmenté de **383 000€**, dû principalement à l'augmentation des dettes fiscales et sociales.

Masse budgétaire par secteur



Conseil d'administration

Liste des membres au 31 décembre



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au titre de membre fondateur

—○ CAF

Estelle SAMSON

Au titre de représentation des personnes accompagnées

—○ UDAF 35

Marie-Christine MILLET
*Présidente Commission
Financière
Commission Vie Associative*

Jacqueline BOULANGER

Florence BOUIN (suppléante)

Marie LOCKHART (suppléante)

Au titre des personnes qualifiées

Fabienne GADOUD-HAVARD
Commission Vie Associative

Anne LAVOLLEE
*Présidente Commission
Communication*

Françoise NICOLLE
*Présidente Commission Vie
Associative*

Jean-François MENARD

Jean RICHARD
*Commission Vie Associative
Commission Communication*

Daniel BILLOT
Commission Aides Financières

Damien TELLIER
*Président Commission
Aides Financières*

Laura URIEN
Commission Vie Associative

Philippe NICOLLE
*Commission Financière
Commission Communication*

Luc BOISSEAU

Au titre des représentants du personnel

Gilles REMOND
*Secteur Adulte
Commission Vie Associative*

Hélène CORRE
Secteur Enfance Famille

Mikael BANNIER
Collège Cadres

BUREAU

Fabienne GADOUD-HAVARD
Présidente

Anne LAVOLLEE
1^{ère} Vice-Présidente

Françoise NICOLLE
2^{ème} Vice-Présidente

Jean-Françoise MENARD
Secrétaire général

Marie-Christine MILLET
Trésorière

Jean RICHARD
Membre

MEMBRES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

André BICHE

Jérôme WENZ

Annick OLLIVIER

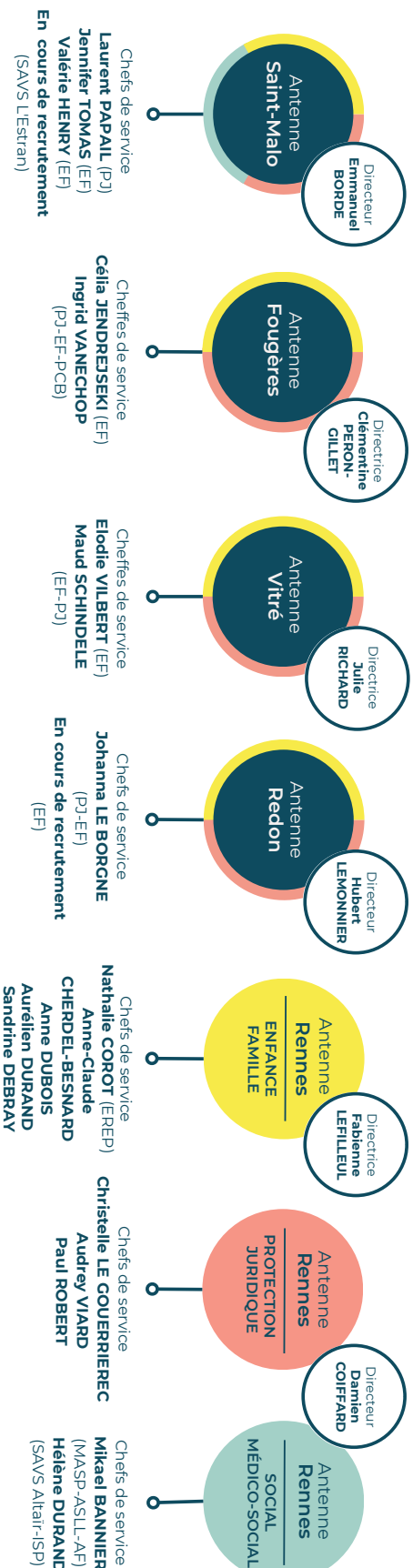
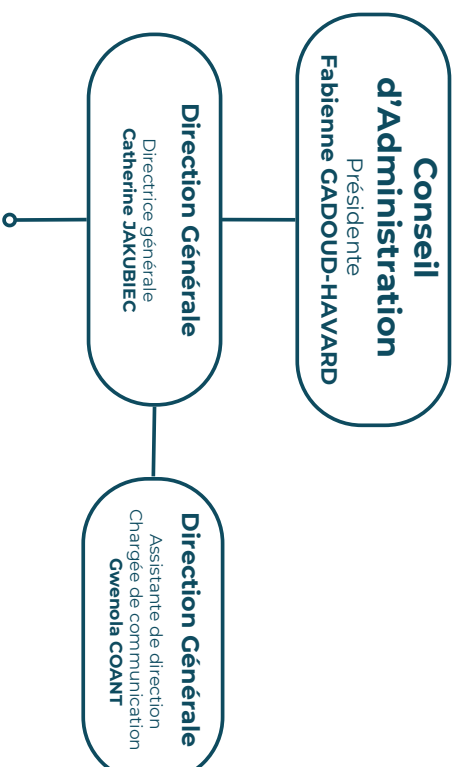
Jean-Jacques LE DUC
Commission Vie Associative

Roland MONNERIE

Daniel ROGUE

Loïck VILLERBU

Au 31 décembre 2022



- Protection **ENFANCE FAMILLE**
- Protection **JURIDIQUE DES MAJEURS**
- Accompagnement **SOCIAL MÉDICO-SOCIAL**

- EF** : Enfance Famille
- PJ** : Protection Juridique
- EREP** : Espace Rencontre Enfants Parents
- AF** : Accueil Familial
- PCB** : Point Conseil Budget

- SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- MAPS** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée
- ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement
- ISP** : Inclusion Socio Professionnelle

Rapport d'activité 2022



Association pour l'action
sociale et éducative

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

33 rue des Landelles 35 510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 30 09 50 - siege@apase.org